

DIRECTEUR PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

CONCOURS EXTERNE			<i>i-EPrépa</i>
Ouverture inscriptions : mi-septembre Clôture inscriptions : mi-novembre Mi-février (épreuves écrites) Mi-mai (épreuves orales)			
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Dissertation portant sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes politiques ou sociaux du monde contemporain	4 (note < 5 éliminatoire)	4H	Culture générale Politiques publiques
Composition portant au choix du candidat sur l'une des matières suivantes : a) droit pénal et procédure pénale b) droit public c) finances publiques d) histoire du XXème siècle e) sciences humaines (criminologie, psychologique, sociologie) f) politiques économiques	3 (note < 5 éliminatoire)	3H	Pénal Ou Public Ou Finances publiques
EPREUVES D'ADMISSION			
Exposé suivi d'une conversation avec le jury à partir d'un texte à caractère général ou d'un sujet d'actualité	5 (note < 5 éliminatoire)	30 mn préparation + 10 mn exposé + 20 mn conversation	Admission pénitentiaire
Interrogation portant sur une matière autre que celle choisie au titre de la deuxième épreuve écrite	3 (note < 5 éliminatoire)	15 mn préparation + 15 mn oral	Admission pénitentiaire